

"Réponses" dévoile son plan d'action concernant la qualité de l'air à l'Etang de Berre et au Golfe de Fos

JEAN-CHRISTOPHE BARLA PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR , L'USINE SANTÉ , SANTÉ

PUBLIÉ LE 16/12/2019 À 10H45

Préparée et menée sur un an, la concertation "Réponses" (REduire les POLLutioNs en Santé-Environnement) a débouché le 12 décembre sur la présentation d'actions pour améliorer la qualité de l'air autour de l'étang de Berre et du Golfe de Fos dans une nouvelle relation avec l'industrie.



La concertation "Réponses" a rendu son plan d'action concernant la pollution de l'étang de Berre© Jean Christophe Barla

Plus de 200 personnes ont pris part à la restitution des travaux issus de la concertation "Réponses" le 12 décembre à Martigues. Cent vingt attentes avaient été recensées avant l'été auprès de la population de 21 communes du pourtour de l'étang de Berre et du Golfe de Fos (300 000 habitants). *"Nous l'avions promis, nous répondons par un Plan d'action à 100% d'entre elles"*, indique Gwénaëlle Hourdin, délégué générale du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI), le seul en France à être constitué en association indépendante réunissant différents collèges : Etat, Collectivités, Industriels, Associations, Salariés, Réseaux d'Experts scientifiques, environnementaux... Une plate-forme internet d'information sur la qualité de l'air, approvisionnée et partagée par tous ces acteurs est désormais disponible : www.dispositif-reponses.org.

Elle recense chacune des actions engagées et prévues pour améliorer la qualité de l'air et apporter des solutions aux préoccupations des citoyens en matière de répercussion des pollutions industrielles sur la santé et l'environnement. Le site permettra tout au long de 2020 de suivre les avancées des projets.



(Plus de 200 personnes ont pris part à la restitution des travaux issus de la concertation "Réponses" ce 12 décembre à Martigues. Crédits: Jean Christophe Barla)

Avant la fin du 1^{er} trimestre 2020, les industriels ont ainsi promis la mise en place d'un dispositif d'information, "Allo Industrie", inspiré d'une initiative conduite au Havre, visant à alerter, en temps réel, la population sur les événements industriels susceptibles d'entraîner un impact environnemental. Il pourra servir à l'avertir en amont, par exemple lorsque des rejets à la torche sont programmés. Les personnes intéressées pourront recevoir directement des messages par mail ou sur leur smartphone. Il fonctionnera en complément de "ZIP Com" mis sur pied sur les zones industrielles de Fos et Lavera par le Grand Port Maritime de Marseille.

Les industriels s'engagent également à investir dans la réduction de leurs émissions de composés organiques volatils (COV) au-delà de ce que leur impose la réglementation nationale, en ciblant prioritairement les substances aux effets connus cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. *"Les industriels ont fait beaucoup pour diminuer leurs émissions, mais leurs actions ne sont pas toujours perçues ou entendues par les citoyens. Nous étions arrivés à une impasse de dialogue dont il fallait sortir. Réponses l'a permis. Il n'y a pas à choisir entre l'emploi et la santé. Il faut préserver les deux"* soutient Marc Bayard, président d'Environnement Industrie, au nom du collège "Industriels", qui va s'atteler également avec la DREAL et Atmosud (surveillance de la qualité de l'air) à une étude du cumul des émissions d'origine industrielle (normes, cartographie, dispersion...). *"On ne sait pas comment mesurer l'effet cocktail, mais on peut avoir une approche en évaluant l'effet cumulé de 39 polluants sur des organes cibles"*, indique Cécile Marciano, représentante Santé-Environnement dans les Bouches-du-Rhône de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Evaluer les effets de chaque action

Atmosud va encore renforcer son suivi des pollutions en lien avec les activités industrielles en ajoutant en 2020 cinq nouveaux sites de suivi en continu des COV et 5 sur les particules ultra-fines. *"Une fois les données collectées et les actions menées, il faudra en évaluer l'efficacité en regardant si les signaux de*

santé s'améliorent", souligne Sébastien Mathiot, ingénieur référent d'Atmosud. La mise en place d'un Observatoire départemental des cancers en lien avec l'environnement est annoncée par l'ARS pour 2021, après définition de ses contours avec des experts nationaux et locaux. Mais une consultation spécifique du risque sur les pathologies professionnelles et environnementales a d'ores et déjà été instituée avec le Centre Hospitalier de Martigues, à la fois pour faciliter le dépistage et l'orientation des patients et leur accès aux soins.

Les associations environnementales et de riverains apprécient que les discussions aient déclenché certaines mesures qu'elles réclamaient depuis longtemps. *"Nous nous portons garants de veiller à leur suivi. Nos échanges avec la population ont démontré que les gens en ont marre de la pollution, mais il n'y a pas de choix à opérer entre industrie ou air pur, il faut œuvrer ensemble à l'amélioration"*, confie René Tassy, d'Eco-Relais. Associées à des actions en justice contre l'Etat et des industriels du territoire, FARE Sud espère qu'elles motiveront à terme un renforcement des normes et des contrôles. Quant à l'ADPLGF, elle promet une "vigilance absolue" sur les réponses apportées, tout en garantissant qu'elle continuera d'agir comme bon lui semble. Après les plaintes pour "mise en danger d'autrui" et "troubles du voisinage", elle étudierait la possibilité d'une nouvelle action judiciaire, ciblée contre l'Etat, pour "carence fautive" début 2020.